



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Mardi 5 septembre 2023

18h30

Procès verbal

Présences :	Jonathan Brulotte
Jonathan Boisvert	Roda Said Waberi
Nathalie Lapointe	Ibrahim Dahar
Annie Bourdon	Ange Marlene Nduwimana
Annie McLaughlin	Nicolas Stievenard
Jessica Loadenthal	Judith Santerre
Julie Woloshin-Oseku	Julie L'Allier
Emilie Marie Billet	Monique LaFrance
Geneviève Ouellet	Nick Lévasseur
Ameth Fall	Yamna Ben Mansour
Eric Ndayambaza	Patrick Bisson
Annie Paradis	Anna Sobolevska
Rita Massoud	Tanya Guitard
Antonio Loureiro	

1. Ouverture de la séance

M. Jonathan Boisvert préside l'assemblée générale.

Début : 18h32

.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Vickie Gravelle est proposée comme secrétaire d'assemblée.

Proposé par M. Jonathan Boisvert et appuyé par Mme Julie L'Allier

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jonathan Boisvert présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Proposé par M. Nicolas Stievenard et appuyé par M. Jonathan Boisvert

Adopté à l'unanimité

4. Mot de la direction

Mme Lise Cyr se présente comme directrice à l'École des Deux-Ruisseaux depuis juillet 2022

- Thème de l'année : «Une année haute en couleur! »
- Nos valeurs : respect, engagement et autonomie
- Très belle rentrée en douceur
- 28 classes dont 4 classes de préscolaire et 2 classes spécialisées de langage
- 600 élèves (environ)
- Nouvelles structures de jeux dans la cour nécessitant une nouvelle organisation pour la surveillance
- Travail en comité fait pour le projet éducatif incluant des parents et des membres du personnel
- Lancement de nouveau projet éducatif 2023-2027 d'ici la fin 2023
- Nouvelle flotte de vélos de montagne qui arrivera sous peu

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle des parents du 6 septembre 2022

M. Jonathan Boisvert laisse quelques minutes à l'assemblée pour lire le procès-verbal.

Des correctifs sont apportés au procès-verbal.

Proposé tel que modifié par Mme Geneviève Ouellet et appuyé par Mme Judith Santerre

Adopté à l'unanimité

6. Rôles et Fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents

Conseil d'établissement

M. Jonathan Boisvert et Mme Lise Cyr présentent les rôles et fonctions du conseil d'établissement. Il s'agit d'un comité qui se rencontre à l'école environ 7 fois par année. C'est un comité qui est au service de l'élève composé de membres parents, de membres du personnel, de membres de la communauté et de membres substitués. Il y a également des membres non-votants tels que la direction et la secrétaire. Dans le but de représenter tous les élèves de l'école, plusieurs dossiers importants sont à l'ordre du jour : projet éducatif, plan de lutte, etc. Ce comité a toujours à cœur la réussite des élèves et doit respecter la loi de l'instruction publique. Ce n'est pas la gestion quotidienne de l'école. Formations et lectures obligatoires offertes pour présenter les rôles et responsabilités des nouveaux membres du CÉ. Présentation des différents mandats des membres du CÉ (3 nouveaux mandats pour cette année). Les séances sont publiques. Tous sont bienvenus. La durée d'un mandat au CÉ est de 2 ans. La durée du mandat des membres substitut est d'un an.

Organisme de participation des parents (OPP)

Implication possible de tous les parents. Chaque parent dans l'OPP s'implique à son rythme. L'organisation de différentes activités à l'école avec la participation volontaire des parents. Plusieurs comités sont formés par les parents pour permettre l'avancement de différents dossiers tels que la bibliothèque, l'environnement, la sécurité, etc. Présentation de Mme Judith Santerre, présidente de l'OPP.

7. Présentation du rapport annuel du C.É 2022-2023 par le président (voir rapport)

M. Jonathan Boisvert, président sortant de 2022-2023, présente le rapport annuel qui a été rédigé en collaboration avec l'OPP et l'école. Il se trouvera sur la page web de l'école.

Reprise des plusieurs activités après la pandémie (ex. : BBQ).

Réalisations;

- 7 rencontres du CÉ à l'école
- Discussions et échanges en lien avec le projet éducatif, le plan de lutte et l'aménagement de la cour d'école
- OPP (plusieurs comités : bibliothèque, décoration, sécurité aux abords de l'école, environnement, ...)
- Achat d'une flotte de vélos de montagne

Recommandations ;

- 1- Projet éducatif : Questionner et prendre au sérieux ce projet qui sera à l'école jusqu'en 2027
- 2- Climat du conseil d'établissement : Plusieurs discussion mais elles doivent toujours se faire dans le respect
- 3- Assurer un suivi pour l'amélioration de la cour d'école

8. Élections

8.1 Adoption de la procédure d'élection (président d'élection et 2 scrutateurs)

Mme Lise Cyr présente la procédure d'élection (3 membres). Mme Lise Cyr agit à titre de présidente d'élection.

Proposée par M. Jonathan Boisvert et appuyé par Mme Annie Paradis

Mme Tanya Guitard et M. Jonathan Boisvert agiront à titre de scrutateurs.

Proposée par M. Jonathan Boisvert et appuyé par Mme Annie Bourdon

8.2 Élection d'un président d'élection

Trois parents ont un mandat renouvelé automatiquement étant donné qu'ils sont en 2^e année de mandat (M. Jonathan Brulotte, Mme Annie Bourdon et Mme Geneviève Ouellet).

Trois mandats de deux ans sont donc à déterminer.

8.3 Mise en candidature

- Mme Annie Paradis
- Mme Roda Said Waberi
- Mme Émilie Marie Billet

8.4 Élection des nouveaux membres (3)

Les 3 membres sont élus par acclamation:

- Mme Annie Paradis
- Mme Roda Said Waberi
- Mme Émilie Marie Billet

8.5 Élection de 2 membres substitués (mandat d'un an)

- Mme Julie L'Allier
- Mme Anna Sobolevska

8.6 Membre de la communauté

Mme Monique LaFrance se présente comme membre de la communauté pour être membre du conseil d'établissement.

9. Comité de parents

Comité formé de membres élus dans les écoles. Il s'agit d'un comité consultatif qui se rencontre 5 à 8 fois par année (les rencontres sont d'une durée d'environ 1 heure). Le représentant doit être un membre du conseil d'établissement. Le comité de parents exerce un rôle au sujet du fonctionnement du CSSPO. Le mandat est donc de faire le pont entre l'école, le CSSPO et les parents tout en donnant l'avis des parents sur les éléments consultés.

9.1 Élection du représentant au comité de parents parmi les membres du CÉ

- Mme Annie Bourdon

9.2 Élection du substitut

- Mme Geneviève Ouellet

10. Organisme de participation des parents (OPP)

10.1 Mandat

Mme Judith Santerre, présidente de l'OPP en 22-23 présente le mandat de l'OPP. Ce comité est là pour bonifier l'offre aux élèves en donnant concrètement un coup de main à l'équipe-école. Un sondage (Forms) sera envoyé pour que les parents démontrent leur intérêt. La participation de nombreux parents est nécessaire afin de pouvoir faire vivre différentes activités à nos élèves.

10.2 Formation

Mme Tanya Guitard propose la formation de l'OPP.

Mme Annie Paradis seconde.

11. Période de questions

12. Levée de la séance

Proposé par Mme Monique Lafrance et appuyé par Mme Judith Santerre

14. Levée de la séance

19h26

Prochaine rencontre du conseil d'établissement le 28 septembre à 18h30.

Jonathan Boisvert, président du conseil d'établissement

Lise Cyr, directrice